

Les récoltes d'été engrangées la nouvelle campagne est déjà bien commencée avec toutes les opérations culturales importantes déjà en cours pour rechercher les meilleurs rendements x qualités en 2018 tout en réduisant les coûts.

INTERCULTURE

C'est actuellement qu'il y a le plus de décisions à prendre. Il faut penser aux faux semis pour limiter le risque adventices, ce qui détruit en même temps les pontes de limaces, fait lever les petits grains qui généreront d'autant moins de repousses en automne pour ne pas servir de relais aux bioagresseurs. Avec les alternances pluie-sec il faut en profiter. Penser également à nourrir le sol en interculture avec de beaux couverts associant souvent au moins des brassicacées (crucifères) et des légumineuses à choisir en fonction de vos objectifs du contexte et des précautions sanitaires. En complément épandre les produits extérieurs à l'exploitation, apporter ni plus ni moins de PK et autres que nécessaire aux cultures (et non au sol), sans oublier surtout l'entretien calcique (du sol pour le coup). Avec tout cela les semis de colza vont arriver vite si vous voulez semer tôt à partir du 20 pour activer le début de végétation et limiter le risque altises avec de beaux colzas.

Hormis le désherbage qui devient parfois un casse-tête, c'est donc à l'interculture qu'il y a le plus à réfléchir. Ensuite les stratégies fongicide et de fertilisation azotée etc économes et performantes sont désormais bien balisées et ne posent plus de difficulté si l'on respecte les fondamentaux que nous vous avons exposé tout au long de la campagne.

EV, CIPAN ou CIMS : semer tôt

Les anciens semaient des engrais verts mais dans « engrais verts » il y a le mot engrais. Alors le terme Culture Intermédiaire Piège à Nitrate est devenu plus tendance, mais des nitrates à piéger il n'y en a pas toujours, et quand bien même, les couverts peuvent apporter bien d'autres services : on parle de Cultures Intermédiaires Multi Services, vous pouvez prononcer Sim's. La documentation vous permettra d'affiner vos choix de mélanges en fonction du type de sol, de la culture suivante etc. Nous rappelons ici quelques principes : un sol vivant a besoin d'énergie, la source d'énergie c'est la matière organique. Plus le couvert est semé tôt, plus il capte d'énergie solaire, plus il se développe, plus il apporte d'énergie au sol. On pourrait ajouter plus il consomme d'eau. Certes, mais plus précocement en saison ce qui permet aux pluies de fin d'automne de réalimenter la réserve hydrique alors que la végétation a commencé à ralentir. La question se pose encore moins en sols à faible réserve hydrique, puisqu'elle se remplit plus rapidement. De plus on l'a encore vu cette année, des sols riches en matière organique, bien restructurés et avec une bonne activité biologique, permettent aux cultures de beaucoup mieux résister au stress hydrique.

Bien choisir et Mélanger plusieurs espèces

Le B. A. BA c'est un mélange moutarde + féverole. On peut ensuite associer de l'avoine de printemps, de la phacélie, du radis chinois voire du tournesol et autres. Il faut semer les légumineuses très tôt, pas grave si elles fleurissent avant destruction. On peut également semer tôt les autres espèces. Le point de vigilance c'est la précocité de la moutarde. Il faut absolument choisir une variété la plus tardive possible pour qu'elle ne fleurisse pas avant destruction. Il s'agit de faciliter l'opération mais aussi de ne pas la laisser lignifier en générant des effets dépressifs sur l'alimentation azotée de la culture suivante. Dans les conditions actuelles les levées sont rapides comme c'est déjà le cas dans les parcelles semées très tôt après la récolte des orges

d'hiver et des premiers blés. Pour les doses, chacun se fera son expérience mais c'est assez long car les années se suivent et ne se ressemblent pas. Pour démarrer on peut donc partir sur la densité conseillée en pur, et prévoir X% de ces densités pour chaque espèce de manière à ce que le total fasse 100%. Limiter la moutarde et la phacélie à 15%. A l'inverse les espèces peu concurrentielles peuvent représenter une plus forte proportion.

Demander des dérogations si besoin

Une fois bien compris l'intérêt de cultiver l'interculture, reste quelques cas où la couverture du sol n'est pas la solution la plus judicieuse agronomiquement parlant. Vous pouvez demander une dérogation après les cultures récoltées après le 5 septembre (intérêt du couvert plus limité de toute façon), dans les parcelles à plus de 37% d'argile (risque d'impraticabilité), en cas d'épandage de boues de papeterie (le meilleur piège à nitrates, un peu trop même !), en cas de nécessité de lutte contre les limaces ou les adventices (le cas le plus fréquent). Dans ce cas un bilan azoté post récolte est à réaliser pour évaluer le risque reliquat entrée hiver. Pour les intercultures longues la déclaration est à faire avant le 10 septembre.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 8 août 2017 (BSV G.C. N° 17), par F.Dumoulin, conseiller grandes cultures à la Chambre d'agriculture de l'Oise.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : C. Adam, C. Chatain, J.Dacquin, F. Dumoulin, H. Hémercyck, B. Schmitt, F.Vigneron, A. Warin, S.Wieruszski, V. Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.